



Errzur sur avis d'imposition

Par **Pam**, le **12/07/2012** à **12:24**

Bonjour,

En contactant un agent des impôts j'ai appris que mon mari bénéficiait d'un abattement pour son invalidité alors qu'il n'est pas invalide du tout. J'ai expliqué à cet agent que j'avais certainement fait une erreur en cochant une mauvaise case pensant que cela concernait mon fils qui lui a une invalidité à 80%

Ces jours-ci j'ai reçu un courrier des impôts qui me demande la photocopie de la carte d'invalidité de mon fils et de mon mari. J'ai répondu qu'il y avait une erreur en ce qui concerne mon mari.

Je voudrais savoir si les conséquences peuvent être graves ou si une simple régularisation Je suppose que si lon a bénéficiait d'une déduction illégitime nous allons devoir rembourser mais le hic nous ne savons pas depuis combien de temps cette erreur de déclaration perdure. Cela peut-il nous emmeer à un contrôle fiscal ? Si oui doit on justifier de tous les montants crédités sur nos comptes même s'il s'agit de la vente de meubles après un déménagement merci de vos réponses

Par **Pam**, le **04/08/2012** à **23:39**

Bonsoir

Je vous remercie pour votre précieux renseignemen

A ce jour je n'ai reçu qu'un seul courrier en envoi normal pour me demander la photocopie des cartes d'invalidité de mon mari et mon fils

J'ai envoyé celle de mon fils étant donné que mon mari n'est pas invalide leur expliquant qu'il y avait une erreur.

Je ne sais absolument pas si j'ai eû droit à un dégrèvement d'impôt pour mon mari

Ce qui me surprend c'est qu'à chaque déclarations annuelles j'ai toujours glissé la photocopie de mon fils pour son handicap et la carte d'étudiante de ma fille et que le service des impôts ne m'a jamais rien réclamé en ce qui concerne mon mari sur sa soit disant invalidité.

Enfin j'espère que cela rentrera dans l'ordre et que cela ne créera pas de problèmes dans les

mois à venir

Encore merci pour votre réponse